Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Servitude cour commune

Par CSs

Bonjour à tous,

Aujourd'hui propriétaire un petit studio, nous souhaitons y ajouter un étage pour y mettre des chambre.
La mairie nous demande un accord des voisins pour la servitude de cour commune avant de débloquer le permis de construire.
Un seul voisin sur 3 nous refuse le projet, sans grande raison apparente. Ce voisin un vieil homme) voulait acheter le terrain il y a quelques années et donc refuse tout accord.

Comment pouvons nous faire pour obtenir notre permis de construire, en sachant qu'il n'aura absolument aucun impact sur le vis à vis de ce voisin?

Merci d'avance pour les aides apportés à nos questions.

CSS